

TARIFS EQUITATION ADHERENTS - 2023/2024

Cotisation annuelle

C'est l'**adhésion aux Ecuries de la Motte** qui permet d'accéder aux tarifs adhérents. Elle est à régler une fois par an lors de l'inscription et peut être individuelle ou familiale.

En 2023/2024 elle s'élève à **42€ / personne ou 65€ / famille**.

L'abonnement (trimestriel ou annuel)

La solution la plus économique

L'abonnement (trimestriel ou annuel) inscrit le cavalier toutes les semaines à la même heure.

L'abonnement annuel comprend 35 semaines de septembre à juin.

L'abonnement trimestriel comprend 11 ou 12 séances selon le trimestre.

Deux fois par trimestre, le cavalier peut néanmoins rattraper à une autre heure ou pendant les vacances, une séance à laquelle il n'aurait pu assister, en nous prévenant au plus tard 24h à l'avance de son absence.

Trimestriel :	1 ^{er} trimestre (12 séances) : - de 9 ans 173 € / + de 9 ans 185 €
	2 ^{ème} trimestre (11 séances) : - de 9 ans 159 € / + de 9 ans 170 €
	3 ^{ème} trimestre (12 séances) : - de 9 ans 173 € / + de 9 ans 185 €

Annuel (35 séances) : - de 9 ans **480 €** / + de 9 ans **515 €**

La carte

Pour les cavaliers moins réguliers

Elle est valable 2 ans et utilisable par plusieurs membres d'une même famille (parents, enfants, frères et soeurs).

Cours collectifs:

10 demi-heures (2/4 ans)	110 €
10 heures	182 €
20 heures	330 €

Cartes propriétaires :

20 heures	190 €
40 heures	340 €

Cours particuliers :

10 heures	365 €
-----------	--------------

La licence

C'est l'adhésion à la **Fédération Française d'Equitation**. C'est une adhésion annuelle qui sert d'assurance pour la pratique des sports équestres et qui permet également de passer les *galops*. Elle est très fortement conseillée. Si le cavalier décide de ne pas la prendre, il doit obligatoirement nous délivrer une attestation d'assurance mentionnant qu'il est couvert pour les risques liés à la pratique des sports équestres.

Licence 2024 moins de 18 ans : **26€**

Licence 2024 plus de 18 ans : **37€**

Passage d'examen : **17 €**

Réductions :

- 5% pour 2 abonnements (même personne ou même famille)
- 10% pour 3 abonnements (même personne ou même famille)
- 15% pour 4 abonnements (même personne ou même famille)
- 10% pour un parrainage sur le même type d'abonnement